



FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE  
AILE FRANCOPHONE  
PROVINCE DU LUXEMBOURG



# PV de l'AG provinciale

Samedi 16 mai 2026

17h00

TTC Melreux

Salle Arthur Delacolette

Rue du Noyer 33

6990 HOTTON

## 1. Vérification des pouvoirs.

### a. procuration(s)

- 39 clubs présents
- 10 clubs représentés
- 1 club absent

\* 107 voix sportives donc le quorum est à 54.

## 2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale précédente.

PV approuvé à l'unanimité.

Avant de passer à l'allocution proprement dite, nous allons procéder à la remise du trophée Raymond Marchal. Je demande donc au club de Langlire, détenteur du trophée, de ramener celui-ci et de recevoir, en échange, une réduction.

Cette année le trophée Raymond Marchal revient au club de Gouvy.

## 3. Allocution du président.

Comme à chaque assemblée générale, nous allons nous lever et observer une minute de silence en l'honneur de tous nos défunts et particulièrement en la mémoire de Johan CAYTAN de Basse-Semois, personnage au caractère bien trempé, d'Hervé MARECHAL de Tenneville, mon ami de toujours et enfin Jean-Marc RAIWET, dont le décès inopiné a bouleversé toute la province pongiste et particulièrement son cher club de Aye dont il était la cheville ouvrière.

Merci pour votre recueillement.

Tout d'abord, je me dois de remercier les principaux acteurs du tennis de table provincial : entraîneurs, arbitres et responsables de clubs. Un merci tout particulier aux membres du comité provincial qui poursuivent inlassablement, malgré tant de remarques négatives, la tâche, parfois ingrate qui leur incombe. Je vous demande de les applaudir.

Un merci particulier au club de Melreux qui nous accueille aujourd'hui.

Je me dois, évidemment, de mettre à l'honneur quelques acteurs qui ont particulièrement brillé cette saison et notamment :

- Eva De Ridder et Emilie Poncelet, championnes de Belgique en double D dames ;
  - Frédéric Arnould et Sébastien Rouvroy, champions de Belgique en double vétérans 50 ;
  - Marc Lambot et Christophe Rigaux qui ont brillamment remporté la coupe de l'Aile Francophone ;
  - Aye B qui accède à la 2<sup>ème</sup> Nationale messieurs ;
  - Et le point d'orgue pour Aye A qui rejoint Virton en Superdivision. Pour la première fois, la province de Luxembourg, comptera deux équipes en Superdivision messieurs !
- Ces deux derniers succès, Jean-Marc Raiwet aurait tant aimé les vivre. Il avait tout fait pour que cela se produise et je suis sûr, que de là-haut, il encourage ses successeurs à poursuivre au mieux sur la même voie...

Dans votre farde, vous trouverez, une liste, non exhaustive, des modifications aux Règlements Sportifs qui ont été votées en février dernier.

Je vous rappelle les plus importantes, nous pourrions en débattre, si vous le souhaitez tout à l'heure...

- A présent, la Superdivision dames bénéficie des mêmes règles que les messieurs, c'est-à-dire les noyaux ; à deux exceptions près :

- le jour de match reste fixé au samedi début d'après-midi ;
- et le droit d'inscription n'a pas été élevé au montant des messieurs.

- A tous les niveaux de compétition, un joueur en double appartenance ne pourra disputer le second tour que s'il a joué au moins 40% des rencontres du premier tour.

- Si un joueur n'a pas signalé sa double appartenance, il sera enlevé de la liste de forces et surtout sera interdit d'interclubs belge pour la saison suivante.

- Une petite précision pour l'application de la règle du 3<sup>ème</sup> joueur effectif. Si le joueur de l'équipe inférieure qui provoque l'infraction est lui-même absent, la règle ne s'applique pas. Simple question de bon sens.

- Les victoires par wo ne peuvent pas figurer sur la fiche de résultats !

Beaucoup, parmi les amateurs de ping, se sont inquiétés de la vague de forfaits qui a déferlé lors des deux dernières journées et pas mal d'hypothèses ont été invoquées :

- Le retour des séries à 12 ;
- Un calendrier mal réparti lors du deuxième tour ;
- Le désintérêt des joueurs dès que le soleil darde ses rayons ;
- Et bien sûr, les forfaits tactiques qui sont une des plaies de notre interclubs ...

Ces forfaits, tactiques ou non, ont parfois permis de renforcer des équipes inférieures et ont ainsi faussé certains verdicts de l'interclubs.

Ce constat a incité M. David Rosée du club d'Hondelange à proposer un nouveau système d'utilisation des éléments : en résumé, on ne pourrait plus déclarer forfait qu'avec la ou les dernière(s) équipes du club. Nous ouvrirons le débat sur cette proposition lors des interpellations de fin de séance.

D'autres pistes dont suivies par l'aile francophone qui seraient restrictives sur l'utilisation des éléments.

D'aucuns envisagent une application du système des noyaux à l'Aile Francophone uniquement. De plus, la règle des noyaux faciliterait l'application du classement numérique. En effet, un joueur moins bien classé peut faire partie d'un noyau.

On pourrait aussi envisager, d'interdire le forfait ! Dans certains pays, un forfait équivaut à un forfait général avec énorme amende. Mais ces pays fonctionnent avec des noyaux. Certains de ces mêmes pays interdisent les équipes incomplètes.

Une autre piste serait de n'autoriser qu'un seul forfait par saison, ce qui mettrait une épée de Damoclès sur la tête de l'équipe qui risque un forfait tactique.

On pourrait aussi décider que dès qu'on a joué 5, 6 ou 7 fois dans une ou des équipe(s) supérieure(s), on ne puisse plus jouer plus bas quel que soit le classement ou l'index du joueur...

Nous pourrions envisager, ces diverses possibilités, tout à l'heure et en débattre. Mais si l'un d'entre vous pense détenir la solution miracle qu'il n'hésite pas à en parler.

Le dernier point que je voudrais évoquer c'est le cruel manque de candidats au comité provincial.

Seul Jean Maqua n'est pas vétéran. Nous envisageons que les membres les plus âgés se regroupent dans la même maison de retraite afin de faciliter les réunions de CP.

Mais trêve de plaisanterie, il est encore temps de lever la main et de faire ajouter votre nom sur le bulletin de vote.

#### **4. Rapport de la secrétaire.**

Dans votre farde, vous pourrez trouver :

**1) Le doc. pour les candidatures aux organisations provinciales**, à rentrer pour le 30 juin au plus tard.

**2) Une composition de comité vierge :**

Le document, avec les signatures ORIGINALES, est à rentrer au secrétariat provincial pour l'AG de septembre au plus tard. Les scans et photos ne sont pas acceptées.

Pour rappel, une composition de comité de club intervient notamment :

- \* en cas de litige au sein du comité en matière de transferts ;
- \* en cas de dépôt de plainte au nom du club ;
- \* en cas de départ d'un membre ; celui-ci n'est pas obligé d'être solidaire avec des négligences sportives ou financières qui auraient été commises après sa sortie du comité... or il le sera d'office si la nouvelle compo n'a pas été rentrée !
- \* ...

Les changements faits sur le site ne sont valables qu'à partir du moment où la nouvelle version papier est arrivée au secrétariat provincial.

**3) Le document qui reprend les différents statuts des affiliés.**

Ce document est disponible sur le site de l'AFTT et permet de faire ses choix au mieux suivant les desideratas de vos joueurs.

**4) Un document informatif de comparaisons des affiliations**

des trois dernières années pour les 5 provinces francophones.

**5) Le document des montants des cotisations** pour la saison prochaine.

Pas d'augmentation à part la traditionnelle indexation.

#### **5. Situation financière.**

Depuis quelques années, c'est lors de l'AG de septembre que les bilan et budget sont analysés.

#### **6. Rapport des Commissions / Cellules**

##### **A) Interclubs**

- Statistiques WO et forfaits.
- Choix entre 2 canevas d'horaires.
- Réinscriptions d'équipes : explications.
- Dames : on peut inscrire 8 joueuses dames sur la LFM sans devoir inscrire d'équipe dame.  
Entre 9 et 16 dames sur la LFM, il est obligatoire d'inscrire une équipe dame.  
Et ainsi de suite par multiple de 8.  
Les dames NC affiliées depuis moins de 2 ans accomplis « ne comptent pas ».

##### **B) Vétérans**

###### Champions :

- Poule A, Tillet A
- Poule B, Jamoigne A
- Poule C, Sélange A
- Poule D, Bras C

###### Interclub vétérans :

- Les discussions sont souvent les mêmes. Si vous avez des suggestions...
- Une journée finale très pauvre, 7/23 équipes, mais très bien organisée par Sainlez.  
On parle souvent de la date, mais y a-t-il vraiment une bonne date ?  
Raccourcir le championnat pour avancer la date dans la saison ?

### **C) Lux Summer Ping**

- Les joueurs qui veulent participer doivent au plus vite faire leur demande de ré-activation s'ils veulent participer aux LSP.
- Les secrétaires de club doivent donc être actifs sur leur EP entre le 1<sup>er</sup> et 10 juillet.
- Inscription via le site.
- Dates et clubs organisateurs dans les fardes.

### **D) Top 12**

- Pas une bonne date ; mais aussi, il n'y a pas moult possibilités...
  - Motivation des joueurs ?
  - Sélectionner d'autres joueurs ?
  - Interpellation : est-ce que le fait que les classements individuels ne soient pas pris en compte ne démotiverait pas les joueurs ?
- Réponse : est-ce que tenir compte des classements individuels ne démotiverait pas les joueurs ? Et ne compter que les points « positifs » comme lors des finales interclubs apparaît assez compliqué informatiquement (ndrl : mais la question sera posée).

### **E) Arbitrage**

- Voir l'affiche dans les fardes.
- Venez rejoindre notre équipe d'arbitre !
- Félicitations à Michel Crutze et Fabian Lallemand qui sont devenus arbitres nationaux depuis peu.

## **7. Interpellations éventuelles**

Interpellation de Mr Rosée (Hondelange) concernant les forfaits tactiques influençant très fortement certaines décisions sportives de fin de saison.

Voir le document dans la farde.

En résumé : un club qui veut faire forfait devrait commencer par sa dernière équipe.

Autres pistes (Chêne-Al'Pierre) :

- retirer 2 points en cas de forfait.
- 1<sup>er</sup> forfait = 0 points / 2<sup>ème</sup> forfait = retirer 3 points.

→ Organisation d'un référendum avant l'AG de septembre (introduction des demandes de modifications aux règlements avant le 10 septembre).

- Problème récurrent dans les clubs (Sélange) :

Les joueurs sont de moins en moins impliqués ; quand il y a autre chose à faire, on ne vient pas au ping... Et pourtant, les responsables de clubs demandent leurs intentions aux joueurs avant d'inscrire leurs équipes !

- Revenir aux séries de 10 (Tenneville) : oui mais on ne va pas changer de canevas chaque année non plus ! Mais on pourrait envisager de jouer l'interclubs provincial le week-end des championnats de Belgique ou autre... mais alors il faudrait accorder des remises aux équipes dont les joueurs participent à ces compétitions individuelles !

## **8. Elections statutaires (échéances des mandats).**

Rappel : quorum pour être élu : 54 votes

Election des membres de l'AG de l'AFTT :

- BERTRAND Guy : 98 votes
- GREVISSE Cindy : 91 votes
- JEANFILS Daniel : 85 votes

Election des membres du CP :

- ARNOULD Frédéric : 96
- BERTRAND Guy : 99
- GIANNINI Patrice : 80
- GIBOUX Joël : 98
- GREVISSE Cindy : 86
- GUILLAUME Claudy : 84
- JEANFILS Daniel : 90
- MAQUA Jean : 86
- MONIOTTE Jean-François : 81
- ROBERT Dany : 56
- TIMMERMANS Marc : 76

**9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts, R.O.I. et R.S.**

**10. Débats éventuels / questions**

**11. Clôture par le président.**